



Intervention de SE M. Moncef Baati
Ambassadeur Représentant Permanent de Tunisie à Geneve
15^{ème} session du Groupe de Travail de l'ÉPU
Mali – 22 Janvier 2013

Merci Monsieur le Président,

La Tunisie tient tout d'abord à exprimer sa pleine solidarité avec le Mali frère dans la crise qu'il traverse ainsi que son soutien à ses efforts pour lutter contre le terrorisme et pour préserver son intégrité territoriale et assurer le développement et la prospérité de son peuple.

Nous saluons la présence parmi nous aujourd'hui de la délégation du Mali frère qui, malgré la gravité de la crise, a tenu à se soumettre à l'examen périodique universel dans les délais prévus.

La Tunisie est pleinement consciente que la crise a un impact direct et important sur le maintien et la consolidation des acquis en matière des droits de l'homme. Elle exhorte le Haut Commissariat et la communauté internationale à venir en aide à ce pays frère et à l'accompagner dans ses efforts.

La Tunisie a pris bonne note des progrès réalisés depuis l'examen de 2008, en particulier la ratification de cinq instruments et la création de deux institutions des Droits de l'Homme.

La Tunisie a pris également bonne note des initiatives lancées par le Mali en matière d'égalité des sexes et de protection des femmes et des enfants. Elle lui recommande de poursuivre ses efforts en la matière ainsi que ses activités de formation aux droits de l'homme à destination des forces armées et de sécurité, des magistrats, des auxiliaires de justice et de l'administration pénitentiaire.

Elle recommande également au Mali de donner aux forces de l'ordre des instructions claires quant à la nécessité de toujours respecter les normes internationales relatives aux droits de l'homme, notamment l'interdiction absolue de la torture et autres mauvais traitements.

La Tunisie recommande enfin au Mali d'intensifier ses efforts pour l'alignement de sa législation nationale avec les dispositions du Statut de Rome.

Je vous remercie de votre attention.